

# REVUE DE PRESSE

Le 24 avril 2024

**JOURNAUX** **PRESSE** **Radio** information  
télé  
*MÉDIAS* *Médias*  
sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,  
la FCSSQ détient une licence autorisant une  
redistribution électronique restreinte de ce document.



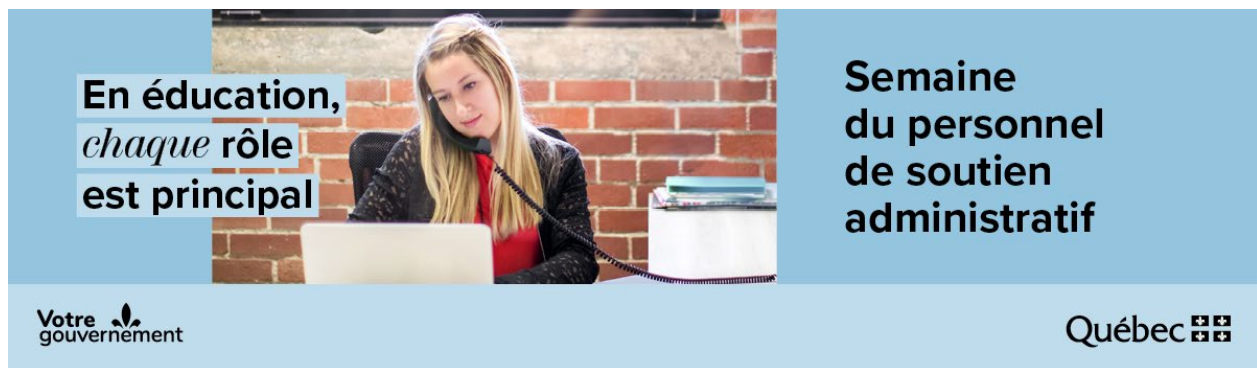
**La Fédération**  
des centres de services  
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

**influence**

## En éducation, chaque rôle est principal : célébrons la Semaine du personnel de soutien administratif

Québec, le 23 avril 2024 – Du 21 au 27 avril 2024, nous célébrons la *Semaine du personnel de soutien administratif*, un moment dédié à reconnaître et à honorer le travail important accompli par ces membres clés de nos établissements scolaires.



Dans le réseau de l'éducation, chaque membre du personnel joue un rôle important dans le parcours éducatif des élèves. Les membres du personnel de soutien administratif s'affairent en coulisses à assurer le bon fonctionnement des écoles par un soutien logistique, technique et administratif indispensable. Leur dévouement et leur engagement contribuent directement à la réussite des élèves et à la qualité des services offerts.

En éducation, chaque rôle est principal et, plus que jamais, nous devons travailler vers un objectif commun : assurer le bien-être et la réussite éducative de nos élèves. « *Le personnel de soutien administratif, qui œuvre bien souvent dans l'ombre, contribue à faire briller notre réseau. Durant cette semaine du personnel de soutien administratif, nous tenons à leur témoigner toute notre reconnaissance pour leur précieuse contribution.* », a déclaré la présidente-directrice générale de la FCSSQ, madame Caroline Dupré.

– 30 –

**Source :** Emilie Desbiens  
Conseillère en communications  
Fédération des centres de services scolaires du Québec  
Tél. : 418-951-9892  
[edesbiens@fcssq.quebec](mailto:edesbiens@fcssq.quebec) • [www.fcssq.quebec](http://www.fcssq.quebec)



Absentéisme à l'école

## Drainville demande aux parents de collaborer

(Québec) Le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, est « énormément » préoccupé par les chiffres révélés mardi par La Presse, qui a dévoilé que près de 10 % des jeunes du Québec n'étaient pas sur les bancs d'école au début d'avril, un taux d'absentéisme presque aussi élevé qu'en pleine pandémie.

HUGO PILON-LAROSE

La Presse

« Ça me préoccupe énormément. [...] Si les parents ont de la difficulté avec un enfant, je les invite à aller chercher de l'aide. Dans certains cas, il faut se tourner vers les services sociaux », a dit M. Drainville lors d'une mêlée de presse au parlement.

Les raisons qui expliquent les absences répétées d'un élève à l'école sont multiples. Désengagement envers sa scolarité, anxiété, mais aussi parfois des voyages organisés par la famille pendant que l'école est ouverte.

Depuis la pandémie, l'assiduité est un réel problème, a témoigné une enseignante d'une école primaire de Montréal à *La Presse*. Elle a vu passer des élèves qui ne viennent à l'école que quatre jours par semaine, voire trois.

« C'est l'enfer. J'ai une élève qui est arrivée au mois d'octobre », a-t-elle dit, ajoutant qu'elle avait déjà vu un enfant qui avait de grandes difficultés d'apprentissage manquer des jours de classe pour aller dans le Sud avec sa famille.

Sur ce dernier point, le ministre de l'Éducation a envoyé un message aux parents.

**Quand l'école est ouverte, il faut que la priorité soit l'école.**

Le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville

« Une fois qu'on a appelé les parents et qu'on leur a demandé qu'est-ce qui se passe avec votre enfant, à ce moment-là, c'est aux parents de [...] prendre le relais. C'est un travail d'équipe entre l'école et les parents pour s'assurer que nos enfants soient les plus assidus possible à l'école », a ajouté M. Drainville.

Le ministre s'est ensuite défendu de vouloir « pelleter dans la cour des parents » l'enjeu de l'absentéisme. Il a rappelé les initiatives mises en place par le gouvernement pour rendre l'école encore plus attrayante, notamment en investissant pour combattre l'intimidation, en rénovant et en construisant des écoles, mais aussi en augmentant les programmes pédagogiques particuliers.

« Les premiers éducateurs, ce sont les parents. Et là, je n'essaie pas de pelleter dans la cour des parents, mais c'est un fait. C'est factuel. Les parents ont un rôle à jouer très important. Il faut que l'école et les parents travaillent ensemble et si les parents n'y arrivent pas, je les invite à aller chercher de l'aide », a-t-il dit.

Avec Marie-Eve Morasse, *La Presse*

# Le français rejeté au Québec même

**C'est apparemment le mystère du jour : comment se fait-il que les élèves des écoles francophones préfèrent parler anglais entre eux, au point même de traiter souvent la langue française comme une langue qu'on leur impose de l'extérieur ?**



Alors on se gratte la tête, on cherche des explications compliquées.

On blâme la révolution numérique, la mondialisation, la pop culture anglophone.

Ces facteurs contribuent évidemment à la situation.

Mais on ne les mentionne énergiquement que parce qu'on refuse de regarder en face la réalité, qui heurte le politiquement correct.

## IMMIGRATION

Je parle évidemment de la crise engendrée par l'immigration massive.

Et je ne parle pas, à la manière de Bernard Drainville, de la crise entraînée par les vagues de demandeurs d'asile des dernières années, non plus que de la seule question de l'immigration temporaire.

Je parle des seuils d'immigration

qu'on a imposés aux Québécois depuis le début des années 2000.

Nous sommes devant une dérive de 30 ans dont nous récoltons les fruits. Elle était visible depuis longtemps.

On le voit à Montréal, à Laval, à Vaudreuil-Dorion, on le verra demain ailleurs.

Quand vous vous retrouvez dans une classe avec une majorité d'enfants ou d'adolescents issus de l'immigration, quand dans cette classe, les Québécois francophones ne sont plus qu'une minorité, quand ils ne sont pas absents, quand leur seul représentant est souvent l'enseignant, vous créez les conditions d'un effondrement du français.

Car pour ces jeunes, le français n'est pas une langue identitaire, mais une langue de communication.

Ils pourraient l'embrasser si elle était utile. Mais dans la société du *bonjour-hi*, qui a fait du français une langue optionnelle, elle ne l'est pas. Le français devient la langue des perdants.

Elle se présente alors comme une contrainte, profondément indésirée, une langue subie, au mieux tolérée. Mais tolérée, elle ne l'est plus. Car les rapports entre les groupes humains, quoi qu'en disent les candides, sont d'abord des rapports de force.

Et les Québécois francophones sont désormais en position de faiblesse. La vision du Québec héritée du temps de leur affirmation collective est désor-

mais regardée avec hostilité.

Dans leur prétention à former la culture de convergence de la société québécoise, ils sont contestés, d'autant que l'échec de l'indépendance a fragilisé les assises politiques de cette culture. Il arrive même qu'on leur dise qu'ils ne sont pas en droit d'imposer leur identité comme norme collective, car ils ont eux-mêmes volé leur pays aux Amérindiens.

Cette aberration historique, on l'entend souvent.

## MÉPRIS

L'intégration culturelle est devenue impossible.

On se souvient de l'article de Jean-François Lisée consacré à ce qu'il appelait l'identité anti-québécoise présente dans les écoles de Montréal. En fait, il s'agit d'un racisme anti-québécois, encouragé par le multiculturalisme canadien.

Évidemment, cette dynamique crée une tendance sociologique, et on trouve de plus en plus de Québécois francophones qui s'assimilent à cette nouvelle culture. C'est de l'intégration inversée.

On appelle cela un peuple qui meurt. Et peut-être même, qui se laisse mourir.





## Il est temps d'arrêter la dangereuse tendance du Bonjour-Hi

Ceux qui banalisent le Bonjour-Hi aujourd'hui sont les mêmes qui n'ont pas la problématique du déclin du français dans les années 2010. C'est désespérant.

Pire, ces mêmes personnes insinuaient à l'époque que ceux qui tentaient de nous alarmer face aux terribles statistiques que nous connaissons aujourd'hui étaient de « vieux caribous ceintures fléchées arrières limite racistes ».

La réalité, c'est que maîtriser le français (merci la loi 101) n'assure pas qu'on l'utilise dans sa vie de tous les jours. Pour preuve, ces jeunes des écoles de Vaudreuil-Dorion qui parlent désormais anglais sans gêne dans les corridors et même en classe. On est rendu là. C'est l'une des raisons qui justifient d'ailleurs d'allonger le parcours scolaire en français avec l'application de la Loi 101 au cégep.

### MAUVAIS SIGNAL

Un. Buongiorno-Hi, Hola-Hi, Annyeonghaseyo-Hi?! Si c'était une formule intelligente, cela serait repris à travers le monde. Il n'en est rien.

Deux. Comme si le touriste ou l'anglophone n'étaient pas capables de comprendre « Bonjour » et de demander ensuite un service en anglais?!

Trois. Quel message est envoyé aux immigrants qui s'établissent en grand nombre à Montréal. Bonjour-Hi? Je peux répondre en anglais, on me le propose. Faire des cours de francisation? Je n'ai pas le temps; ce n'est pas nécessaire.

Quatre. Au centre-ville, ce qu'on voit c'est que les employés de la boutique se parlent principalement en anglais derrière le comptoir.

Une petite visite s'impose au Zara ou à la boutique Apple sur Sainte-Catherine pour constater le phénomène.

Bien sûr qu'on nous répond en français... mais il faut désormais le demander et tout le monde parle anglais autour.

### EXIGEZ LE FRANÇAIS!

Et à ceux qui nous répètent : exigez le français. J'aimerais leur répondre que oui. Mais tous n'ont pas l'âme militante et d'autres n'ont pas envie de passer pour intolérants, ce qu'on essaie de nous faire croire.

Au fil du temps cependant et à force de courber le dos, nous ne serons juste plus assez nombreux à pouvoir l'exiger. Et il est là le grave problème à venir.



# Une nouvelle usine modulaire pour bâtir «autrement»

Par Annie Lafrance, Le Soleil

**La construction modulaire pourrait être la voie de l'avenir. C'est ce que considère le Groupe SM Tardif, qui vient de déménager ses activités dans ses nouvelles installations qui lui permettront de quintupler sa production.**

«Les carnets de commandes sont pleins. On ne fournissait pas avant», lance Ludovick Gauvin, directeur du département modulaire pour SM Tardif. L'entreprise basée à Lac-Saint-Charles se spécialise en construction industrielle et de structures métalliques depuis 45 ans.

Depuis 2010, elle fait aussi de la construction modulaire, principalement pour les secteurs industriels et institutionnels. «La demande pour des classes modulaires a vraiment explosé ces dernières années», répond la présidente Geneviève Tardif, en entrevue avec Le Soleil.

L'entreprise a donc déménagé ses activités de construction modulaire, —qui se faisaient sous un dôme extérieur—, dans une nouvelle usine moderne de 32 000 pieds carrés, située sur le terrain arrière de l'entreprise, au nord de la rue Lepire. «On avait l'espace pour construire; on avait aussi l'expertise et les matériaux», ajoute la présidente.

L'ajout de cette usine a permis d'embaucher une quarantaine d'employés supplémentaires, qui s'ajoutent aux 230 du groupe.

Ce projet permettra d'augmenter sa capacité de production de modules et de mieux répondre aux besoins changeants de sa clientèle, selon l'entreprise.

Grâce à ses nouvelles installations, SM Tardif prévoit faire passer le chiffre d'affaires de cette division de 12 à 20 millions de dollars cette année, puis à 50 millions en 2028.

Les classes modulaires en forte demande

D'où proviennent les demandes? Principalement des centres de services scolaires, répond SM Tardif, qui a livré des classes modulaires dans plusieurs régions du Québec, principalement dans la métropole.

Le reste des commandes comprend la fabrication de bâtiments techniques et variés ainsi que la transformation de conteneurs. «Ce n'est pas juste une tendance le modulaire. C'est vraiment une façon de construire autrement, insiste Geneviève Tardif. On le voit dans l'habitation, mais de plus en plus dans le commercial et l'industriel.»

L'entreprise a notamment bâti une centrale thermique modulaire pour le Nord-du-Québec, en plus de récupérer et transformer des conteneurs pour les acheminer dans un village nordique.

«Il faut arrêter de penser que le modulaire est temporaire. Nos constructions peuvent être permanentes ou être déplacées pour d'autres usages.»

— Geneviève Tardif, présidente de SM Tardif

Les structures modulaires sont conçues pour résister aux rigueurs du transport et du grutage, elles sont généralement plus robustes comparativement aux structures conventionnelles.

Plus rapide, moins coûteux

Le principal avantage du modulaire est sa rapidité de construction, avec des délais de livraison généralement plus courts que l'industrie traditionnelle.

«Avec le modulaire, on peut livrer 12 classes en six semaines!» illustre le directeur du département, Ludovick Gauvin.

«En travaillant en usine, et en suivant des procédés bien définis, on peut accomplir plusieurs étapes en même temps. De plus, on est à l'abri des intempéries et on a accès à des équipements plus avancés», énumère-t-il.

Ainsi, les coûts indirects sont réduits. «Ce n'est pas une fabrication de moindre qualité, ou moins cher, mais en bout de ligne, la facture est réduite», précise Mme Tardif.

Ce type de construction serait également plus écoresponsable. «Avec le modulaire, on réduit de 30 % les émissions de GES», avance M. Gauvin.

Un projet de 8 millions

La construction de la bâtisse et l'installation d'équipements spécialisés ont nécessité des investissements totaux de 8 millions de dollars.

Pour compléter son montage financier, SM Tardif a reçu des prêts de plus de 5 millions, soit 1 515 000 \$ du programme ESSOR, géré par Investissement Québec comme mandataire du gouvernement du Québec, et 5 050 000 \$ des fonds propres d'Investissement Québec.

«On ne finance pas de l'immobilier, ce n'est pas notre mandat. On finance un projet qui augmente la productivité et qui comprend de l'immobilier», a tenu à préciser Luc Régnier, directeur régional d'Investissement Québec.

L'usine de SM Tardif fait partie des cinq projets qui seront présentés mercredi dans le cadre de la tournée Productivité innovation d'Investissement Québec, qui s'arrêtera dans la Capitale-Nationale.

«Ce sont des projets intéressants qui ont reçu du financement durant la dernière année et qui peuvent inspirer d'autres entrepreneurs», explique le directeur. «On souhaite accompagner d'autres entreprises, pas seulement pour un soutien financier, mais aussi dans la mise en œuvre de leurs projets.»

ICI  RADIO-CANADA

## Une campagne met en valeur les parcours en formation professionnelle

MARC-ANDRÉ LANDRY

Les six centres de formation professionnelle de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec s'unissent pour lancer l'image de marque Destination FP.

Cette campagne s'adresse aux élèves, mais aussi aux parents, aux enseignants et aux entreprises. Elle vise à promouvoir les 42 programmes de formation répartis dans 14 secteurs d'activités, comme la santé, la construction et l'administration.

Le premier objectif est de hausser nos inscriptions, souligne Mathieu Ouellet, coordonnateur au CFP Val-d'Or et membre du comité de promotion régional. En contexte de pénurie de main-d'œuvre, on manque parfois d'élèves dans nos programmes. Certains ne peuvent se mettre en branle, faute d'élèves. On vise aussi à faire savoir que c'est une voie de diplomation comparable à celle du cégep et de l'université.

Une série d'actions seront mises en place, comme un site Internet, un guide des programmes, des articles promotionnels et des campagnes publicitaires.

L'autre volet de l'image de marque est de valoriser la formation professionnelle, un parcours qui fait encore l'objet de préjugés.

C'est une excellente voie de qualification et ce n'est pas une fin en soi, souligne Robert St-Onge, directeur du CFP Harricana. Ça peut mener ailleurs. C'est vrai que, lors des journées carrière au secondaire, il y a encore une perception que si tu as de la difficulté à l'école, tu vas en formation professionnelle. C'est de valeur d'avoir un mythe comme ça. Si tu as de l'intérêt pour la FP, vas-y, soit maintenant, soit après ton secondaire 5.

M. St-Onge ajoute que plusieurs aspects de la formation professionnelle sont méconnus, comme la reconnaissance des acquis, la concomitance ou encore la possibilité d'y obtenir des unités en vue de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.



ICI  RADIO-CANADA

## Les chauffeurs d'autobus possiblement encore en grève

RADIO-CANADA

Après une première journée de grève le 18 avril dernier, les chauffeurs des autobus de Sherbrooke, du Haut Saint-François et de Coaticook envoient de nouveaux avis de grève au ministère du Travail.

Les entreprises de transport scolaire des Autobus de l'Estrie, des Autobus La Sapinière et d'Autobus Coaticook pourraient être en grève les 2 et 3 mai prochains. Les chauffeurs des Autobus B. Dion pourraient quant à eux être en grève sur la période du 2 au 15 mai et les Autobus des Cantons, les 6 et 7 mai.

À elles cinq, les entreprises voyagent environ 15 000 élèves sur les territoires de Sherbrooke, du Haut Saint-François et de Coaticook.

Les chauffeurs souhaitent une bonification de leur salaire. Actuellement, ils gagnent en moyenne 25 000 \$ par année. Les syndiqués ont également voté en faveur de moyen de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée.

Les négociations se poursuivent. Les conventions collectives sont échues depuis juin.

ICI  RADIO-CANADA

## « Écoutez-nous! » disent des jeunes rimouskois à leurs élus municipaux

MICHEL-FÉLIX TREMBLAY

Des enfants de Rimouski sont venus livrer une chaise bien spéciale lundi soir à l'hôtel de ville. Une chaise des générations, comme il en existe ailleurs, trônera désormais dans la salle du conseil. Les jeunes entendent avoir bien à l'œil les élus sur les questions qui touchent l'environnement.

Quand ils prendront leur décision, il faut qu'ils regardent la chaise vide, parce que la chaise, elle remplace l'enfant, a lancé l'un des artistes engagés derrière cette œuvre.

La chaise a été décorée et livrée par des jeunes de 9 à 11 ans du 20<sup>e</sup> Groupe Scout de Rimouski, lundi, à l'occasion du Jour de la Terre.

On veut sensibiliser les adultes à prendre des décisions qui vont nous laisser un meilleur futur en termes d'environnement, renchérit un autre scout bien fier lui aussi.

Ladite chaise photographiée sous tous ses angles par les journalistes, les parents et même les élus est elle-même une déclaration.

*Toutes les choses qu'on a mises sur la chaise représentent ce qu'on veut protéger et ce qu'on veut qui reste beau et propre quand ça va être à notre tour de gérer la planète.*

- L'un des scouts participant à l'activité

Les enfants ont bricolé un lac, le fleuve, des arbres et même des campements autochtones. Autant d'éléments qui pourront rappeler à la Ville de les prendre en considération lors de leurs décisions, par exemple pour l'avenir de l'un des plus anciens sites témoignant de la présence des Premières nations du Québec à Rimouski.

Cette chaise occupera une place symbolique dans la salle du conseil, a promis la Ville.

C'est un message d'espoir, c'est une nécessité de prendre des décisions en fonction des besoins de demain et ça nous fait plaisir d'accueillir cette chaise des générations, a réagi le maire Guy Caron.

L'initiative est portée par le mouvement Mères au front de Rimouski, dont fait partie Marie-Josée Naud.

Tous les élus doivent se faire rappeler davantage l'urgence climatique. Oui il y a de belles choses qui sont faites, mais pas assez, pas assez vite, pas assez courageuses.

L'idée de la chaise des générations est de Clément Laberge, le chef de cabinet du maire de Québec, Bruno Marchand. Depuis, de nombreux conseils municipaux en ont une.

### **Des étudiants réclament un meilleur accès au transport en commun**

D'autres jeunes étaient également présents au conseil à l'occasion du Jour de la Terre.

Une représentante du comité environnement de l'école Paul-Hubert, Mathilde Périot, a demandé aux élus d'en faire davantage.

Elle a rappelé qu'en 2018, la Ville a adopté la déclaration d'urgence climatique. Cinq ans plus tard, nous constatons que très peu de changements ont été apportés pour réduire considérablement les GES, a-t-elle mentionné au micro pendant la période de questions.

Comme mesure concrète, le comité environnement demande à la Ville d'offrir le transport en commun gratuitement pour les élèves du secondaire, après 16 h.

Le responsable des dossiers environnement à l'association générale étudiante de l'UQAR, Mathieu Renaud, a pour sa part proposé qu'un étudiant siège au sein du conseil d'administration de la Société des transports de Rimouski (STR) pour amener nos points et influencer les choix.

Il a soumis aussi l'idée de créer un groupe de travail portant spécifiquement sur le transport étudiant avec des

représentants des différentes associations et même des jeunes du secondaire.

ICI  RADIO-CANADA

## Vandalisme : les cours seront annulés pour une troisième journée à l'École de Carillon

RADIO-CANADA

Pour une troisième journée de suite, l'École de Carillon, à Sherbrooke, annulera ses cours mercredi en raison de vandalisme survenu pendant la fin de semaine.

L'école de Carillon continue de faire l'objet d'un nettoyage intensif depuis l'acte de vandalisme commis à l'école dans la nuit de dimanche à lundi, a publié le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) sur sa page Facebook mardi après-midi.

Même si la journée de mercredi sera convertie en journée pédagogique pour les élèves comme pour les enseignants, le service de garde demeurera ouvert.

*Les parents dont les enfants fréquentent habituellement le service de garde pourront les reconduire à l'école et défrayer les frais de garde, comme à l'habitude.*

- Le CSSRS sur Facebook

Malgré les dégâts importants dans l'école, aucun équipement n'a subi de bris et le matériel des élèves n'a pas été touché, précise également le CSSRS.

Des plans de travail ont été transmis aux élèves, indique par ailleurs une lettre envoyée aux parents.

*Qualinet poursuivra le nettoyage des autres locaux de l'école demain. Tous les efforts sont mis pour une réouverture des classes le jeudi 25 avril.*

- Le CSSRS

Les parents sont invités à continuer à consulter leurs courriels pour voir si les cours seront maintenus jeudi.

Le CSSRS a refusé les demandes d'entrevue de Radio-Canada.

ICI  RADIO-CANADA

## Bras de fer entre le CSS Monts-et-Marées et son syndicat enseignant

JEAN-FRANÇOIS DESCHÊNES  
MARGUERITE MORIN

Le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis (SERM) dénonce l'entêtement du Centre de services scolaires des Monts-et-Marées (CSSMM) dans un dossier qui concerne la notion du respect de la capacité des enseignants.

Le SERM a contesté, devant un tribunal d'arbitrage, le choix du CSSMM d'avoir réaffecté à long terme une enseignante contractuelle pour de la suppléance dans un poste en dehors de son champ de capacité pédagogique.

L'enseignante, formée en adaptation scolaire, a hérité d'un cours en éducation physique pour toute l'année.

Elle peut faire de la suppléance dans d'autres champs [d'enseignement], mais de dire "je t'envoie là jusqu'à la fin de l'année", à ce moment-là ça prendrait une capacité, précise le président du syndicat, Jean-François Gaumont.

D'après lui, la direction n'a jamais demandé si l'employée possédait les compétences pour une telle responsabilité.

Pendant les journées d'audition, on a entendu des choses qui nous ont fait friser les cheveux sur la tête, raconte-t-il. Quand un directeur d'école vient dire que la formation initiale, ça ne sert pas à grand-chose et qu'un enseignant peut regarder sur YouTube pour s'approprier de la matière, c'est complètement inacceptable, affirme-t-il.

*Quel genre de signal on envoie aux enseignants qu'on va engager... qu'on va les réaffecter n'importe comment? Les profs dans les classes, ils se sentent comme s'il y avait une épée de Damoclès au-dessus de la tête.*

- Jean-François Gaumont, président du Syndicat d'enseignement de la région de la Mitis

En mars, le tribunal d'arbitrage a rendu sa décision en donnant raison au syndicat.

On peut comprendre la difficulté et l'urgence de trouver un enseignant d'éducation physique. Cela ne justifiait pas pour autant de réaffecter la plaignante dans un domaine totalement nouveau, incompatible avec sa formation

universitaire. La décision est déraisonnable, peut-on lire dans la décision arbitrale.

La direction générale du CSSMM défend son droit d'affecter une enseignante diplômée remplaçante selon ses besoins.

En empêchant [le CSS] de pouvoir affecter des enseignants à qui on a donné des contrats et à qui on a dit qu'il était possible qu'en dernier recours on les utilise dans d'autres champs que dans lequel ils ont obtenu leur baccalauréat, le centre de services scolaire n'est pas en mesure d'offrir le meilleur service aux élèves, explique Marie-Pierre Guénette, directrice générale intérimaire du Centre de services scolaire des Monts-et-Marées

La directrice craint les conséquences à long terme de cette décision pour son organisation et a ainsi choisi d'en appeler la décision arbitrale.

Nous on est liés par cette décision-là et on souhaite justement avoir un autre avis pour pouvoir remplir notre rôle, fait valoir Mme Guénette.

*Cette décision-là empêche [le Centre de services scolaire des Monts-et-Marées] de bien jouer son rôle.*

- Marie-Pierre Guénette, directrice générale intérimaire du Centre de services scolaire des Monts-et-Marées

Pour le syndicat, il est inconcevable que la partie patronale conteste une décision de la cour qui lui donnait raison.

Trouver des solutions ne va pas passer par la contestation en cour pour contester des évidences, ça va passer par du travail de collaboration, soutient M. Gaumont.

La suite des procédures se déroulera devant la cour supérieure, mais on ignore toujours à quelle date.

ICI  RADIO-CANADA

## Sogesco : le PDG reçoit 500 k\$ par an, les chauffeurs d'Autobus Voltigeurs gagnent 19 \$/h

JEAN-FRANÇOIS DUMAS

114 907 \$. C'est l'augmentation salariale qu'a reçue le PDG de Sogesco, l'entreprise propriétaire d'Autobus Voltigeurs de Drummondville, entre 2022 et 2023, selon le syndicat qui représente ses chauffeurs d'autobus scolaires actuellement en grève. Une situation que déplorent les syndiqués qui gagnent, en moyenne, 19,22 \$ de l'heure.

En cette troisième semaine de grève, les chauffeurs d'Autobus Voltigeurs de Drummondville ont une fois de plus manifesté mardi matin. Ils se sont faits bien visibles devant les locaux de l'entreprise Sogesco.

Ils étaient accompagnés de leurs collègues de la même entreprise qui sont aussi en grève dans le Bas-Saint-Laurent. Ensemble, ils ont levé le voile sur les salaires de leurs patrons. Selon la CSN, le président-directeur général de Sogesco, Mario Provost, a notamment vu son salaire passer de 390 000 \$ en 2022 à 505 000 \$ en 2023 selon des documents consultés sur le site internet SEDAR+ qui compile des données en lien avec le marché des capitaux canadien.

La centrale syndicale qualifie cette augmentation salariale d'environ 30 % d'indécente dans le contexte où les dirigeants refusent, selon elle, de bonifier le salaire moyen de 19,22 \$ l'heure des chauffeurs d'Autobus Voltigeurs.

*Le gouvernement a donné 30 % d'augmentation en bonification des contrats. Lui, il s'est pris 30 % d'augmentation de salaire et il trouve nos augmentations exagérées! C'est épouvantable!*

- Josée Dubé, présidente du secteur transport à la FEESP-CSN

Dans les mêmes documents, dont Radio-Canada a obtenu copie, on peut lire que la vice-présidente finances de Sogesco était payée 299 416 \$ en 2023. L'année d'avant, elle avait reçu 233 229 \$.

Pour la présidente du Conseil central Bas-Saint-Laurent CSN, Pauline Bélanger, même s'il ne s'agit pas d'employés de l'État, le Gouvernement du Québec doit prendre ses responsabilités dans ce conflit de travail. C'est supposé être dans les contrats qu'il y ait une partie pour l'essence, les employés, les dirigeants. Clairement, les dirigeants d'entreprise, dans le cas qui nous occupe, a pris le 30 %, l'a mis dans ses poches et ne met rien sur la table. Le gouvernement devrait interdire ça, croit-elle.

Malgré les nombreuses tentatives de Radio-Canada, il a été impossible de parler à quiconque chez Sogesco au moment d'écrire ces lignes. Par courriel, une porte-parole de l'entreprise a précisé à Radio-Canada que les dirigeants de l'entreprise refusent de s'adresser aux médias.

Au total, 1500 élèves du Centre de services scolaire des Chênes sont privés de transport en raison de ce conflit.

ICI  RADIO-CANADA

# Favoriser les aliments locaux dans les écoles et hôpitaux

RADIO-CANADA

Dans un contexte d'incertitude économique, l'organisme Gaspésie Gourmande souhaite que les institutions s'approvisionnent davantage auprès des producteurs locaux.

C'est d'ailleurs un des objectifs des Rencontres marchandes, ce salon commercial qui s'est tenu mardi en Haute-Gaspésie. C'est la troisième fois que Gaspésie Gourmande organise cet événement régional.

Une vingtaine d'entreprises de production et de transformation bioalimentaire se sont rassemblées au Centre de plein air de Sainte-Anne-des-Monts pour l'occasion.

Le but était de faire connaître les produits de la région à plus de 40 acheteurs des secteurs du commerce de détail et de la restauration de partout au Québec.

Le transport, la distribution et l'approvisionnement régulier représentent des défis à l'alimentation locale, souligne d'entrée de jeu la directrice générale de Gaspésie Gourmande, Johanne Michaud. Oui, il y a des défis, mais il y a des pistes de solutions, précise-t-elle.

Oui, ce n'est pas tout rose dans le secteur de l'agriculture, dans le bioalimentaire, dit-elle en mentionnant l'impact possible de la pandémie sur la population. Je pense que les gens ont pris conscience de l'importance de manger local, que c'est bon pour la santé.

Selon Mme Michaud, les institutions comme les CPE ou les centres de santé ont une réelle volonté de prendre le virage de l'alimentation locale.

Des contraintes budgétaires institutionnelles ralentissent toutefois ce désir d'acheter plus de produits d'ici pour, par exemple, approvisionner les cafétérias scolaires.

Les Rencontres marchandes permettent de créer un contact direct entre la clientèle et les entreprises de la région, se réjouit-elle. Les entreprises apprécient beaucoup ce contact-là. Pour nos membres, c'est l'occasion de rencontrer de nouveaux clients.

Cette année, on a des entreprises nouvelles qui viennent rencontrer les acheteurs, explique Johanne Michaud.

## Des chefs d'ici

Des chefs ont pris part à ces rencontres pour faire des démonstrations culinaires et pour entamer des discussions avec des représentants de certaines institutions présents sur place.

L'objectif était de démontrer qu'il est simple d'élaborer des menus composés d'aliments locaux, sans trop se casser la tête, mentionne le chef et conseiller au développement économique chez Accès entreprise Québec, Yannick Ouellet.

Il est d'avis qu'il faut cibler l'essentiel.

Sirop d'érable, œufs, farine, miel, sel. Si vous commencez avec une épicerie de base, déjà vous consommez gaspésien, précise M. Ouellet.

*Souvent, on cherche trop loin.*

- Yannick Ouellet, chef gaspésien

Il soutient que le prix des produits étrangers a augmenté plus rapidement que celui des produits locaux. Cette hausse représente à son avis une occasion pour les institutions de se tourner vers des aliments produits ici.

Le prix des aliments locaux est désormais similaire à celui des produits vendus dans les grandes chaînes d'alimentation, estime le chef gaspésien.

Pour Yannick Ouellet, l'évolution du marché de la restauration aide même à la consommation locale. Selon lui, acheter dans les grands marchés d'alimentation n'est plus gage d'économie.

## De l'inquiétude pour les producteurs

M. Ouellet est préoccupé par l'état de santé des agriculteurs.

Depuis plusieurs années, les entreprises agroalimentaires doivent composer avec des facteurs



externes comme l'inflation et les changements climatiques.

On voit que nos producteurs sont en crise, ils s'inquiètent. Ils doivent souvent avoir un deuxième emploi pour survivre et pour réussir à nous faire une production. Il faut réfléchir à ça.

Yannick Ouellet a d'ailleurs profité des Rencontres marchandes pour souligner l'importance de la solidarité des institutions envers les producteurs locaux.

Il réclame plus d'aide gouvernementale, en précisant qu'il ne faut pas encourager local, il faut acheter local.

*En collaboration avec Kevin Duquette-Goulet*

# « Formez vos enseignants avec des vidéos YouTube » : ça ne passe pas pour le syndicat enseignant de la Mitis

Anouk Thebaud | Stagiaire

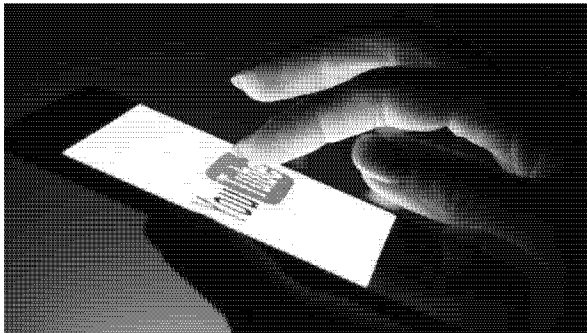


Image d'illustration de Deposit photos

**Un ancien directeur d'école a conseillé de former des enseignants en réaffectation avec des vidéos YouTube. Il avait été mandaté par le Centre de services scolaires des Monts-et-Marées (CSSMM) pour témoigner en sa faveur dans le grief l'opposant au syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis.**

L'ancien directeur a également suggéré aux enseignants de solliciter les élèves les plus doués pour exécuter les démonstrations à leur place si nécessaire. Ces propos sont rapportés dans la sentence arbitrale du grief consultée par Monmatane.com.

Le président du syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis, Jean-François Gaumont, se dit préoccupé : « Si on demande toujours aux élèves de faire à la place de l'enseignant, quel genre de crédibilité nos profs vont avoir? Quand on a entendu ça du côté de la direction de l'école, les bras nous en sont tombés », appuie-t-il.

Le président du syndicat se dit très fâché de la situation. Il appelle cependant le Centre de services scolaire des Monts-et-Marées à une discussion. « On veut travailler avec le Centre de services scolaire à valoriser la profession. »

## **Comblent les postes vacants à tout prix**

Le syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis dénonce dans ce dossier la réaffectation de certains professeurs dans des domaines autres que leur formation universitaire, les contraignant à enseigner des matières qu'ils ne maîtrisent pas.

Ce fut le cas de Caroline Turcotte, jeune diplômée en adaptation scolaire qui, des suites d'une décision du CSSMM, s'est vu réaffectée à un poste d'enseignante en éducation physique dans une école secondaire. Un poste bien loin de sa formation initiale. Le diplôme en adaptation scolaire permet une intervention auprès d'élèves en situation de handicap ou présentant des difficultés d'apprentissage.

Son cas avait été défendu par le syndicat en novembre dernier. Le tribunal d'arbitrage a reconnu comme « déraisonnable » cette réaffectation. Une décision aujourd'hui contestée par le Centre de services scolaire qui fait appel. Aucune date d'audition n'a pour l'instant été annoncée.

Selon le président du syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis, Jean-François Gaumont, cette situation concernerait au moins un autre enseignant cette année.

# Le Carrefour de Québec

## La Vision pour la 1ère Avenue interpelle

Par Estelle Lévêque

**Limoilou – Friche, transport, emploi ; En parallèle de bons commentaires au sujet de sa Vision d'aménagement pour le secteur de la 1ère Avenue, la Ville a reçu plusieurs questionnements de la part de citoyens du quartier.**

Il y a quelques semaines, la Ville dévoilait la **version préliminaire de sa Vision d'aménagement** pour le secteur de la 1ère Avenue. Hier soir, plusieurs de ses représentants tenaient une séance d'information à ce sujet au centre communautaire Marchand, dans Limoilou. À cette occasion, les citoyens présents ont pu interroger le projet et suggérer des modifications.

Aménagement de la portion ouest de la friche de la 41e Rue

Dans sa Vision préliminaire, la Ville propose une appropriation transitoire de la portion ouest de la friche de la 41<sup>e</sup> Rue. À ce sujet, plusieurs citoyens ont interrogé la pertinence et les détails de ce fonctionnement. L'éventuelle installation future d'un stationnement pour le réseau de transport dans ce secteur, notamment, pourrait venir modifier les installations proposées, ont souligné quelques citoyens.

« On va mettre beaucoup d'efforts à essayer de réunir ces quartiers-là, d'aménager des sentiers, des aires de jeu, etc. Une fois que tout cela sera installé, il va faire partie de l'ensemble, les gens vont se l'approprier. Je me demande si ajouter un garage à cet endroit ne va pas frustrer les gens qui profiteront alors de ce beau secteur. Est-ce que l'idée de mettre le garage plus proche de l'autoroute ne serait pas un peu moins envahissant ? », a interrogé une résidente du quartier.

À ce sujet, une autre participante à la consultation a rebondi sur le commentaire d'un représentant du RTC, qui rappelait que peu d'espaces sont disponibles sur le territoire de la Ville pour une installation de ce genre.

« Notre quartier est déjà fortement enclavé : par plusieurs autoroutes, un chemin de fer, un secteur industriel, [...] et il est dépourvu de parcs (un seul, un parc scolaire). Dans ce contexte, comment pouvez-vous justifier de ne pas y établir un espace vert permanent ? Il existe peu d'espace libre en ville, et c'est vrai, mais c'est tout aussi vrai pour le développement de nouveaux espaces verts. »

Services scolaires et lieux d'emploi

Par ailleurs, plusieurs citoyens ont mentionné la nécessité de s'assurer que les institutions scolaires existantes seront capables d'absorber les nouvelles clientèles. En effet, la Vision d'aménagement prévoit l'ajout de 1000 à 1200 unités d'habitation dans le secteur de la 41e rue.

À ce sujet, Rose Pichette, conseillère en urbanisme à la Ville a assuré que la municipalité entretient un dialogue avec la commission scolaire de la Capitale pour s'assurer qu'ils pourront absorber les changements apportés ces prochaines années.

Dans le contexte où elle compte créer un « milieu de vie » dans le secteur, la municipalité prévoit la création de plusieurs lieux d'emploi. Julie Tremblay-Potvin, présidente du conseil de quartier de Lairet, a demandé plus de précisions à ce sujet. « Avez-vous poussé la réflexion autour du type de lieu d'emploi ou de commerces qui rendent le tout réaliste dans le contexte actuel ? » Mme Tremblay-Potvin a, entre autres, évoqué la modification des habitudes du

monde professionnel et le côté désuet de création d'immeubles de bureaux.

Mme Rose Pichette a ainsi énuméré les différents pôles projetés. Du côté du secteur des Capucins, la Ville envisage un pôle orienté vers l'emploi en santé durable et ce, malgré l'abandon du projet InnoVitam. Quant aux galeries Charlesbourg, elles seraient un lieu d'emploi en commerce de détail et services. Enfin, l'hôpital Saint-François d'Assise resterait un espace primordial pour de nombreux travailleurs.

#### Sécurité routière

Par ailleurs, Julie Tremblay-Potvin, présidente du conseil de quartier Lairet, a demandé à la Ville si les mesures d'atténuation prévues dans le projet du côté du transport et des déplacements seraient mises en place coûte que coûte. « Dans l'attente de savoir ce qui va advenir du projet de transport structurant, est-

ce que des mesures vont aller de l'avant avant la confirmation ? Même si ça n'arrive jamais, ce serait le fun que la vision puisse se développer quand même », a-t-elle commenté.

À ce sujet, les intervenants de la consultation ont fait écho à la Vision de la mobilité active. « Parallèlement à ce qu'on présente aujourd'hui, des actions concrètes [sont prévues] concernant la sécurité routière dans le secteur. »

La Ville prévoit élaborer la version finale de la Vision d'ici l'automne, pour une adoption de celle-ci au conseil municipal. La mise en œuvre des aménagements devrait débuter en 2025. La présentation de la Vision d'aménagement est disponible en détails **au lien suivant**.

La période de consultation en ligne **est ouverte dès aujourd'hui** et jusqu'au 6 mai.

**nēomēdia**

VAUDREUIL-SOULANGES

Ils passent à la finale régionale

## Quatre projets finalistes pour le CSSVT au Défi OSEntreprendre

Par Marie-Claude Pilon, Journaliste

Le Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands a dévoilé ce lundi 22 avril les lauréats locaux du Défi OSEntreprendre dont le volet scolaire vise à faire rayonner l'esprit d'entreprendre des élèves des établissements scolaires.

Au cours des dernières semaines, un jury, composé de différents membres du CSSVT et du *Carrefour Jeunesse emploi Beauharnois-Salaberry*, a procédé à l'analyse des différents projets déposés dans le cadre de cette 26e édition du *Défi OSEntreprendre*. Parmi les neuf dossiers de candidatures reçus, quatre ont été retenus pour passer à l'étape suivante : la finale régionale du *Défi OSEntreprendre*.

Dans la catégorie *Primaire – 2e cycle (3e et 4e année)*, les grands honneurs reviennent au projet *Collecte de sang!* de l'école Frédéric-Girard située à Salaberry-de-Valleyfield. Dans le but de collaborer avec la communauté et les parents, l'idée d'élaborer une collecte de sang s'avérait être un projet formateur et rassembleur pour les élèves de l'école. En équipe, les enfants ont collaboré pour tenir différents rôles lors d'une collecte de sang qui s'est déroulée le 22 février dernier.

Grâce à la participation d'Héma-Québec, les élèves ont pu bénéficier d'un atelier en classe sur la raison d'être et le fonctionnement d'une collecte de sang. Les informations transmises et la réalisation de cet événement ont permis aux participants de développer leurs qualités entrepreneuriales et leur empathie face au don de soi.

Dans la catégorie *Primaire – 3e cycle (5e et 6e année)*, c'est le projet *Sacs magiques* de l'école Notre-Dame-de-la-Paix de Beauharnois qui a été sélectionné pour représenter le CSSVT à la finale régionale du Défi OSEntreprendre. Pour réinvestir les apprentissages de l'année précédente, les enseignantes, Marilyne Prévost et Marilyne Levac, ont proposé un nouveau projet entrepreneurial aux élèves des classes GADCA : la confection de sacs magiques. Les apprentissages acquis l'année précédente, grâce à la confection de napperons, avaient permis aux enfants de planifier et d'organiser le projet, d'améliorer des notions de mathématique et de français ou encore d'apprendre les bases de la couture. Tous ces concepts ont pu être transposés au projet de confection de sacs magiques. Ensemble, sous la supervision des enseignants, les élèves ont ensuite vendu leurs sacs magiques au Marché de Noël organisé par le service de garde de l'école.

Dans la catégorie *Secondaire – 2e cycle (3e, 4e et 5e année)*, les élèves de l'école Arthur-Pigeon à Huntingdon ont su charmer le jury du Défi OSEntreprendre grâce au projet *Les Jardins d'Arthur*. Située en milieu rural, l'école Arthur-Pigeon souhaitait faire découvrir les métiers de la formation professionnelle reliés au monde agricole, à l'aménagement paysager et à la vente-conseil.

En prenant part à ce projet entrepreneurial, les élèves ont appris à cultiver des plants de légumes, de fines herbes et de fleurs avec soin, avant de procéder à la vente des semis et à la création d'articles de jardin. Motivés à l'idée d'utiliser une approche

entrepreneuriale, les jeunes ont particulièrement apprécié l'idée de poser des actions concrètes, de voir les résultats positifs sur la communauté, et ce, tout en encourageant l'autosuffisance alimentaire.

Dans la catégorie Adaptation scolaire et éducation des adultes, le projet qui a retenu l'attention est celui des Betteraves de l'école de la Baie-Saint-François de Salaberry-de-Valleyfield. Soutenus par leur enseignante Audrey-Anne Charland, les élèves d'adaptation scolaire ont voulu partager leur talent culinaire à l'ensemble de la communauté scolaire et leur entourage. L'idée de cuisiner des betteraves, de les mettre en pots et de les vendre a animé les élèves qui désiraient trouver une recette ancestrale québécoise à réaliser.

Associés à un commerce local, les élèves ont été impliqués dans toutes les étapes du projet. Après quelques essais et quelques embûches, ils sont arrivés à un résultat final très réussi. Une fois l'étiquette

choisie et la publicité enclenchée, les élèves ont pris plaisir à vendre leurs produits au personnel de l'école et au commerçant collaborant au projet.

*« Le Défi OS Entreprendre met en lumière la passion, l'enthousiasme et la motivation de nos élèves! Encourager la fibre entrepreneuriale de nos élèves à travers des projets concrets permet de contribuer au développement de leur plein potentiel. Ces initiatives permettent d'acquérir de nouvelles connaissances, mais aussi de développer diverses compétences liées à leur cheminement académique. Bravo! »,* de souligner Suzie Vranderick, directrice générale du CSS de la Vallée-des-Tisserands.

Des diplômes de reconnaissance ont récemment été remis aux quatre finalistes locaux qui se sont démarqués par la qualité de leur projet, leur créativité et leurs valeurs. Par ailleurs, leurs projets sont présentement en lice pour la finale régionale qui se déroulera en Montérégie à la fin du mois d'avril.

**Communiqué (s)**





## Inauguration d'une œuvre d'art géante en lien avec le Jour de la Terre | Plus de 400 élèves du Centre de services scolaire des Appalaches impliqués

**Thetford Mines, le 22 avril 2024** – Grâce à l'idéation et au processus créatif inédit de l'artiste France-Anne Blanchet, des élèves de toutes les écoles primaires du CSSA ont pu, en ce Jour de la Terre, savoir leur chef-d'œuvre collectif inauguré en devanture de l'école St-Gabriel, à Thetford Mines.

L'œuvre intitulée « Un arbre pour la Terre » est une sculpture constituée d'un arbre métallique d'une hauteur de 12 pieds, dont les élèves ont fabriqué chacune des feuilles à l'effigie de leur animal totem, reliées entre elles par 20 branches, soit une par école primaire.

Financé par le ministère de la Culture et des Communications, ce projet d'envergure se veut une création collective d'une œuvre d'art publique axée sur l'environnement et la protection de la planète. En participant à sa réalisation, les enfants ont connu et apprivoisé un animal en voie d'extinction ou éteint, qui est devenu l'emblème écologique de leur école. Chacun d'eux a dessiné ou peint cet animal sur un bout de métal récupéré devenant une feuille disposée sur la branche de son école.

Les objectifs poursuivis dans le cadre de l'activité, qui s'est déroulée sur l'ensemble de l'année scolaire, visaient principalement à :

- Sensibiliser les enfants à l'importance de l'environnement et de la protection de la Terre à travers l'art
- Encourager la créativité et l'expression artistique des enfants
- Promouvoir la compréhension des espèces menacées et de la biodiversité
- Impliquer les élèves dans la création d'une œuvre d'art collective qui reflète leur engagement envers la protection de l'environnement
- Encourager les discussions sur les actions individuelles et collectives pour protéger la planète
- Inspirer les enfants à devenir des défenseurs de l'environnement à travers l'art et la créativité

« L'idée de ce projet m'est venue lorsque je suis allé voir l'exposition *Imagine Picasso* en 2021. À l'entrée de la salle, trônait la citation : *Il me faudra toute une vie pour apprendre à dessiner comme un enfant. C'est rare qu'on laisse les enfants agir sans cadre, et c'est ce que je préfère! J'aime leur faire confiance et leur montrer à quel point ils sont tous si différents! Dans chaque école, les 20 enfants ont dessiné le même animal, chacun à sa façon, comme l'avait fait Picasso avec ses Femmes* », de préciser Mme France-Anne Blanchet.

Pour M. Jean Roberge, directeur général du Centre de services scolaire des Appalaches, « la beauté intangible de ce projet d'envergure réside dans son processus pédagogique ; voir l'implication de chacun, les efforts conjugués des élèves et de l'artiste qui se concrétisent dans une œuvre en lien avec Jour de la Terre est fantastique ».

Crédit photos de l'oeuvre : Michel Tremblay photographe  
Photos conférence de presse : gracieuseté du CSSA

-30-

Source : Service des communications  
Centre de services scolaire des Appalaches  
418 338-7808, poste 1253  
[communications@csappalaches.qc.ca](mailto:communications@csappalaches.qc.ca)

Information : France-Anne Blanchet  
Artiste  
418 423-7740  
[info@poulebottee.com](mailto:info@poulebottee.com)  
À propos du projet : <https://www.poulebottee.com/un-arbre-pour-la-terre/>

**À propos du Centre de services scolaire des Appalaches** | Desservant principalement la clientèle en provenance de la MRC des Appalaches, ainsi qu'une partie de celle des secteurs de L'Érable, du Haut Saint-François, d'Arthabaska et du Granit, le Centre de services scolaire des Appalaches fournit des services à plus de 6 000 élèves, qui fréquentent dix-neuf écoles primaires, trois écoles secondaires, un centre de formation professionnelle et ses deux points de services, un centre d'éducation des adultes et son point de service. Outre l'enseignement général et de formation professionnelle, le CSS des Appalaches offre également des services complémentaires et des services particuliers.

Québec 

## Centre de services scolaire de Laval - Les élèves de l'école Eurêka assistent à un match bien spécial au Centre Bell

--

Le 2 avril dernier, 50 élèves, parents et employés de l'école Eurêka ont assisté à un match bien spécial au Centre Bell. Ils étaient des invités d'honneur puisqu'on y a dévoilé qu'Eurêka est l'école gagnante du concours Rafraichis ta cour. Ce concours, organisé en partenariat avec les Canadiens de Montréal et la Banque Nationale, permet à l'école de bénéficier d'un projet de verdissement et de réaménagement de sa cour d'école, incluant une magnifique classe extérieure.

D'ailleurs, plusieurs classes s'impliqueront activement dans la mise en œuvre de ce nouvel espace vert en participant à des ateliers d'agriculture urbaine qui sensibiliseront les élèves aux enjeux environnementaux et aux moyens concrets qui permettent d'atténuer leurs impacts. Voici quelques souvenirs de cette soirée mémorable.



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS  
**Soirée de reconnaissance | 20 ans de service**

24 avril 2024



C'est près d'une quarantaine de personnes qui ont célébré leurs 20 ans de service au sein de la grande famille du CSS du Val-des-Cerfs cette année. Une soirée de reconnaissance a donc été organisée à la salle Nairobi du Zoo de Granby afin de souligner l'engagement du personnel scolaire.

**Qui sont-ils?**

D'un bout à l'autre du territoire du CSS du Val-des-Cerfs, professionnels, personnel de soutien ou encore membre du corps enseignant et même gestionnaires ont été chaleureusement remerciés lors de la soirée.

- Dans les écoles primaires : 27 membres du personnel
- Dans les écoles secondaires : 22 membres du personnel
- Dans les centres pour adultes : 2 membres du personnel
- Au centre administratif : 6 membres du personnel

[Lire le communiqué complet](#)

## Pour plus d'information



**Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs**

55, rue Court C.P. 9000

Granby Québec

Canada J2G 9H7

🌐 [www.csvdc.qc.ca](http://www.csvdc.qc.ca)

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS

**Des clowns thérapeutiques à John-F.-Kennedy**

24 avril 2024



Un duo de clowns thérapeutiques de la Fondation Dr Clown est récemment venu rendre visite aux élèves et aux membres du personnel de l'école spécialisée John-F.-Kennedy - Pavillon Beaconsfield, où la majorité des jeunes ont un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme (TSA) associé à une déficience intellectuelle moyenne. « En plus d'apporter beaucoup de joie et de plaisir pour tout le monde, par leur approche relationnelle personnalisée, le joyeux duo a su insuffler beaucoup d'imagination aux élèves », explique la directrice adjointe Evelynne Gaudry.

Les clowns se sont adaptés aux besoins de chaque groupe et de chaque élève. Ils ont joué de la musique (harmonica), dansé et réalisé des mises en scène pour les amuser. Les invités ont tendu la main à celles et ceux qui le souhaitaient et respecté les élèves plus craintifs qui ont pu prendre tout le temps dont ils avaient besoin pour venir à leur rencontre. « Malgré leur rigidité, leur grand besoin de stabilité et de prévisibilité, c'était magnifique de voir les élèves jouer le jeu, agir de manière spontanée et rire aux éclats avec les artistes. Un des élèves voulait même rejoindre la troupe en utilisant un *timbits* pour se faire un nez de clown ! », se souvient Mme Gaudry. Elle note que dans chacun des groupes, plusieurs élèves ont su toucher droit au cœur les intervenants par leur participation et leur émerveillement. « Certains de nos élèves devant relever de plus grands défis ou des élèves plus introvertis ont littéralement volé la vedette en embarquant corps et âme dans ce moment magique », poursuit-elle.

La directrice adjointe souligne que les interventions des clowns thérapeutiques visent, entre autres, à redonner le pouvoir aux élèves, à faciliter l'expression de soi et à augmenter le lien de confiance avec l'autre. « Dès l'arrivée en classe des bouffons, nous avons tout de suite constaté que la magie opérait ! Rapidement, ils ont su tisser des relations empreintes de joie et de complicité », conclut Mme Gaudry.

L'activité a été réalisée grâce à un don du consulat de l'Allemagne.

Photo : Jean-Hugues Bonin, préposé aux élèves handicapés

**Pour plus d'information**

# Prix Essor : Quatre écoles du CSSDM honorées - Centre de services scolaire de Montréal

Jean-Nicolas Lacoste SCAP

Les écoles Lanaudière, Saint-Arsène, Eulalie-Durocher et Barclay ont été récompensées à l'occasion de la remise des prix de reconnaissance Essor lors d'une cérémonie qui s'est tenue à Québec le 25 mars.

Depuis plus de 25 ans, les prix de reconnaissance Essor soulignent l'excellence et l'originalité de projets réalisés dans les écoles québécoises. Ils font ainsi rayonner l'engagement d'intervenants des milieux scolaire et culturel et la qualité de leur travail, en plus de mettre en valeur le talent et la créativité des jeunes.

Au CSSDM, quatre écoles se sont distinguées à cette occasion.

## L'École Lanaudière pour le projet Confrontation artistique (Prix Initiative)

263 élèves ont été guidés durant huit semaines par deux artistes en danse urbaine, Sonik Boom et Melo Omat, qui leur ont enseigné l'origine et la signification des quatre piliers de la culture hip-hop : le graffiti, le platinisme, le breaking et le rap.

## L'École Saint-Arsène pour le projet Nous sommes (Prix Initiative)

Accompagnés d'un enseignant ainsi que des auteurs Anaïs Barbeau-Lavalette, Francis Ouellette et Émile Proulx-Cloutier, et armés de leur carnet d'observation, les élèves de l'école primaire Saint-Arsène sont partis à la découverte de leur quartier, dont l'architecture particulière, des ruelles et de la population.

De retour en classe, ils ont participé à trois ateliers de poésie animés par les auteurs et inspirés par leurs explorations. Les créations poétiques issues de ces ateliers ont ensuite alimenté les cours d'arts plastiques : elles ont été transposées visuellement en une grande mosaïque avec le soutien de l'organisme Nayan. L'œuvre collective, qui marie textes et images, a été installée sur les murs et les contremarches de l'école.

## L'École Eulalie-Durocher pour le projet On sexprime (Prix Initiative)

On sexprime est un projet qui allie l'art de la calligraphie à l'éducation à la sexualité. Les élèves de chaque groupe ont décidé des orientations du projet. Ainsi, trois installations artistiques différentes ont été réalisées par chacun des groupes dans le but de sensibiliser au consentement, à l'acceptation de soi et à l'ouverture à ses émotions.

Les élèves ont su utiliser l'art comme moyen d'expression et de communication en calligraphiant des messages sur des vêtements, du mobilier de chambre à coucher et même un mannequin s'envolant un parapluie à la main.

## L'École Barclay pour le projet Paréidolie (Prix Une école accueille un artiste ou un écrivain)

Trois classes de 5e année de l'école primaire Barclay ont participé à Paréidolie, un projet de création d'opéra jeunesse animé par les artistes Véronique Girard et Maxime Daigneault, en collaboration avec l'organisme Le Vivier.

Ils ont été initiés à la composition par des éléments du langage de l'opéra, comme l'invention de mots, le développement de structures de jeu et la conceptualisation d'idées.

Le Prix Initiative récompense un projet qui se distingue par le dynamisme de ses milieux scolaire et culturel, tandis que le prix Une école accueille un artiste ou un écrivain est attribué pour un projet qui se distingue par la qualité du travail d'expérimentation des élèves, la démarche de création de l'artiste et les retombées du projet.

En reconnaissant des projets à caractère éducatif, artistique et culturel, le ministère de l'Éducation, le ministère de la Culture et des Communications ainsi que leurs partenaires ont pour objectif de promouvoir l'importance d'une formation artistique de qualité, un enseignement enrichi par une approche culturelle et l'excellence des actions menées par les établissements d'enseignement en partenariat avec des artistes, des écrivains et des organismes culturels des différentes régions du Québec.

L'ensemble du CSSDM tient à féliciter les écoles, les élèves et les membres du personnel qui ont participé à ces différents projets.

Le CSSDM tient particulièrement à souligner l'apport de Muriel Porret, l'artiste Nayan, les écrivains Francis Ouellet, Anaïs Barbeau-Lavalette et Émile Proulx-Cloutier, et Roxane Carboni (Saint-Arsène); Laurence Éthier (Lanaudière); Daniel Laforme, les artistes Véronique Girard et Maxime Daigneault, ainsi que l'organisme Le Vivier (Barclay); Nadine Guesdon (Eulalie-Durocher).



Commission scolaire  
English-Montréal

English Montreal  
School Board

COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

## La CSEM demande une autorisation d'appel à la Cour suprême du Canada concernant la loi 21

24 avril 2024

La Commission scolaire English-Montréal (CSEM) a l'intention de demander à la Cour suprême du Canada d'entendre l'appel du jugement concernant la loi 21, *Loi sur la laïcité de l'État*.

Le 10 avril, le conseil des commissaires s'est prononcé en faveur de donner mandat au cabinet d'avocats Power Law de déposer, en son nom, une demande d'autorisation d'appel à la Cour suprême du Canada et, si elle est accordée, un appel du jugement de la Cour d'appel du Québec du 29 février 2024 sur la loi 21.

La CSEM conteste certaines dispositions du projet de loi 21, invoquant la violation du droit à l'instruction dans la langue de la minorité en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et la violation du droit à l'égalité entre les sexes garanti par l'article 28 de la *Charte*.

Rappelons que la CSEM avait déjà plaidé avec succès devant la Cour supérieure du Québec que la loi 21 violait le droit de gestion et de contrôle prévu à l'article 23, en empêchant les commissions scolaires anglophones d'embaucher du personnel enseignant portant des signes religieux. Cet argument a été rejeté par la Cour d'appel du Québec.

« Notre position initiale reste inchangée, à savoir que la loi 21 va à l'encontre de nos valeurs et de notre mission, et de celles de l'ensemble des Québécois et des Québécoises, exprimées dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne », a déclaré le président de la CSEM, Joe Ortona. « L'adoption de cette loi s'inscrivait en faux contre notre objectif sociétal, qui est de faire la promotion de la coexistence pacifique au sein d'un Québec pluraliste. »

Entrée en vigueur en 2019, la loi 21 interdit aux enseignants des écoles publiques, aux procureurs de la Couronne, aux juges et aux policiers de porter des signes religieux dans le cadre de leurs fonctions.

« Cette loi interdit à nos futurs enseignants et enseignantes du primaire et du secondaire, ainsi qu'aux directions d'école et aux directions adjointes, de porter des signes religieux dans l'exercice de leurs fonctions, tout en limitant les perspectives d'avancement professionnel de nos effectifs actuels », a souligné M. Ortona. « Elle empêche la CSEM de recruter des enseignants - y compris des enseignants et enseignantes francophones - dans le contexte de la pénurie d'enseignants. Plus important encore, la loi 21 envoie un message d'intolérance et d'exclusion à nos élèves et à leur famille. »

### Pour plus d'information



Commission scolaire  
English-Montréal  
English Montreal  
School Board

#### Commission scolaire English-Montréal

6000, avenue Fielding

Montréal Québec

Canada H3X 1T4

🌐 [www.emsb.qc.ca](http://www.emsb.qc.ca)





## Concours d'écriture Point-virgule - L'Assemblée nationale honore 10 jeunes du secondaire!

24 avril 2024

L'Assemblée nationale du Québec a honoré le talent de 10 jeunes lors d'une cérémonie spéciale qui s'est déroulée à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

La cérémonie, présidée par M. Frantz Benjamin, a permis de récompenser les textes lauréats composés par des élèves des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire au terme d'un concours d'écriture lancé l'automne dernier et visant à promouvoir la langue française.

« En tant que vice-président responsable de cette initiative, député de Viau et à titre de poète, la langue française est au cœur de mes priorités. C'est avec un engagement profond et sincère que je m'emploie à la valoriser, à l'écrire et à l'utiliser comme vecteur d'intégration sociale et d'éducation », a déclaré M. Frantz Benjamin, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec.

### Un drapeau aux couleurs de nos rêves

Pour cette première édition du concours, qui coïncidait avec les célébrations du 75<sup>e</sup> anniversaire du fleurdelisé, les jeunes se mesuraient au défi d'écrire un texte argumentatif inédit sur le thème « Un drapeau aux couleurs de nos rêves ».

« Je considère qu'il est essentiel d'inculquer aux jeunes générations la valeur de la langue française, ici, au Québec. C'est notre responsabilité de passer le flambeau avec passion et d'encourager les jeunes à explorer et à aimer notre magnifique langue », a déclaré M<sup>me</sup> Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec.

### Finalistes

Le jury, composé de parlementaires, ainsi qu'un comité formé par l'administration de l'Assemblée nationale ont sélectionné les meilleurs textes selon une grille de critères établis. Des bourses d'une valeur totale de 1 700 \$ ont été remises aux auteurs et autrices des trois meilleurs textes, et leurs enseignantes et enseignants ont reçu des cartes-cadeaux destinées à l'achat de livres en français. Une mention coup de cœur a également été décernée par le jury des parlementaires. Les textes des finalistes ont été publiés dans un recueil.

### L'Assemblée nationale du Québec félicite ces jeunes au talent inspirant :

Lauréat du premier prix et coup de cœur des parlementaires :

- **Alexander Sharpe**, École d'éducation internationale, 2<sup>e</sup> secondaire  
Circonscription de Borduas

Lauréate du deuxième prix :

- **Sarah Marie Épiphane N'dri**, Polyvalente Deux-Montagnes, 2<sup>e</sup> secondaire  
Circonscription de Deux-Montagnes

Lauréate du troisième prix :

- **Océane Landry**, Polyvalente Deux-Montagnes, 2<sup>e</sup> secondaire  
Circonscription de Deux-Montagnes

Finalistes du concours d'écriture :

- **Amélia Boucher**, Juvénat Notre-Dame du Saint-Laurent, 1<sup>re</sup> secondaire, circonscription de Lévis
- **Marie-Hélène Boulanger**, École des Appalaches, 2<sup>e</sup> secondaire, circonscription de Bellechasse
- **Thomas Chapleau**, École Sainte-Famille, 2<sup>e</sup> secondaire, circonscription de Lévis
- **Xavier Chapleau**, École Sainte-Famille, 1<sup>re</sup> secondaire, circonscription de Lévis
- **Anaël Côté-Langlois**, Juvénat Notre-Dame du Saint-Laurent, 1<sup>re</sup> secondaire, circonscription de Lévis
- **Éléna Dubé**, Juvénat Notre-Dame du Saint-Laurent, 1<sup>re</sup> secondaire, circonscription de Lévis
- **Alicia Tremblay**, Collège Saint-Charles-Garnier, 2<sup>e</sup> secondaire, circonscription de Taschereau

## Pour plus d'information



Assemblée nationale du Québec  
1045, rue des Parlementaires





#### CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

### Hausse de salaire annuelle de près de 30 % pour le PDG de Transport scolaire Sogesco

24 avril 2024

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs des Autobus Voltigeurs-CSN et le Syndicat du transport de la région Grand-Portage-CSN, rattaché aux Autobus Camille Mailloux de Rivière-du-Loup, ont manifesté ce 23 avril 2024 devant les bureaux de Sogesco, à Drummondville. Respectivement en grève générale illimitée et en grève d'une semaine se terminant le 24 avril, les deux syndicats tentent actuellement de négocier de nouveaux contrats de travail avec Sogesco qui possède plus d'une trentaine d'entreprises dans le secteur du transport scolaire au Québec.

« Alors que les chauffeuses et chauffeurs se battent pour obtenir des hausses salariales conséquentes aux sommes que le gouvernement a versées aux transporteurs, Sogesco s'obstine à n'offrir que des miettes à ses salarié-es, dénonce Josée Dubé, présidente du Secteur transport scolaire de la Fédération des employées et employés de services publics-CSN (FEESP-CSN). Quand on observe la rémunération totale de la haute direction de Sogesco, on remarque que son président-directeur général, Mario Provost, a touché 390 992 \$ en 2022 et 505 899 \$ en 2023, ce qui équivaut à une augmentation de 114 907 \$ en une année, soit 29,4 %. Nous constatons donc qu'avec de l'argent public, il y a des boss qui s'enrichissent par de très bons salaires alors que pour celles et ceux qui conduisent les autobus scolaires, on ne réserve que des miettes ».

Toujours chez Sogesco, selon les données disponibles, Dave Girardin, le président exécutif du conseil d'administration, a également touché une hausse salariale de 114 770 \$ entre 2022 et 2023. Louise L'Italien, vice-présidente aux finances, a quant à elle reçu une augmentation à hauteur de 66 187 \$.

« Le financement du transport scolaire, c'est vraiment 100 % d'argent public. Contrairement aux salaires de la haute direction, nos salaires sont si bas que les employeurs ont de la misère à attirer et surtout, à retenir leur main-d'œuvre, ce qui menace le service à la population. À l'automne 2022, le gouvernement a bonifié la valeur des contrats de chaque route d'environ 15 à 30 %. De cet argent, une partie devait servir à augmenter substantiellement les salaires de celles et ceux qui conduisent les autobus chaque matin. Or, nous sommes parmi les plus mal payés dans notre secteur et l'employeur ne nous offre rien de mieux pour les années à venir », renchérit Jean-Guy Picard, président du STT des Autobus Voltigeurs-CSN.

« Nous rappelons qu'au mois de février 2023, le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, est lui-même intervenu sur la place publique afin d'appuyer les revendications du secteur du transport scolaire de la FEESP-CSN en soulignant que *les chauffeuses et chauffeurs doivent avoir leur juste part*, précise Martin Plourde, président du ST de la région Grand-Portage-CSN. Nous, les salarié-es de ce secteur, faisons partie d'un mouvement de travailleuses et de travailleurs qui doivent recourir à la grève pour justement aller chercher notre juste part et nous allons nous battre jusqu'à ce que les employeurs nous la donnent ».

#### Pour plus d'information



#### Confédération des syndicats nationaux (CSN)

1601, avenue De Lorimier

Montréal Québec

Canada H2K 4M5

🌐 [www.csn.qc.ca](http://www.csn.qc.ca)